

Nutizie di l'Auropa

Les Échos d'Europe

Lettre d'information de l'Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles

n° 128

À la Une / U primu

SOMMAIRE / SUNTA

À la Une.....1-4

Agenda.....4

Brèves.....4-8

Affaire économiques et financières
Agriculture et développement rural
Concurrence
Éducation, jeunesse, sport et culture
Emploi, Affaires sociales et inclusion
Énergie
Institutions européennes
Politique régionale et urbaine

Appels à propositions.....7-8

Éducation, jeunesse, sport et culture
Emploi, affaires sociales et inclusion
Énergie
Marché intérieur, industrie,
entrepreneuriat et PME
Mobilité et transport
Recherche et innovation

Consultations publiques.....7

Bibliothèque.....9

Contact:

Antenne de la Collectivité de
Corse à Bruxelles
36, rue Breydel
B-1040 Bruxelles

etc.bruxelles@ct-corse.fr

LE « GREEN DEAL »

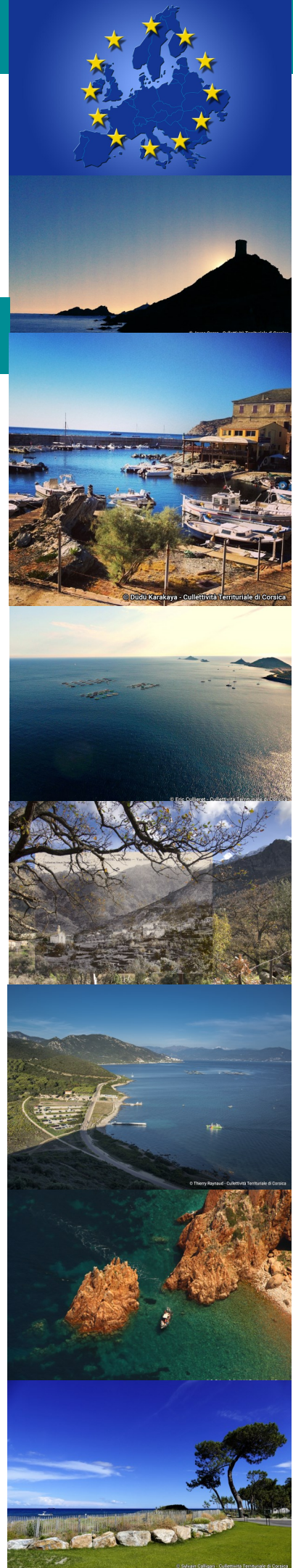


La Commission européenne a publié le 11 décembre dernier, sa stratégie concernant [le Green Deal](#) (Pacte Vert) pour l'Europe dont l'envergure est comparable à l'instauration du marché unique européen. Il affectera ainsi l'ensemble des secteurs économiques de l'UE et devrait permettre de positionner l'UE comme chef de file mondial en terme de développement durable.

Le Green Deal s'inscrit dans [les objectifs de développement durable](#) élaborés lors de la COP 21 à Paris et vise à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UE (à l'exception de la Pologne) se sont d'ailleurs engagés, le 13 décembre dernier, à poursuivre l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050. La Présidence croate du conseil de l'UE pour le 1^{ère} semestre 2020 a annoncé que le Green deal serait une des priorités de son programme de travail pour le 1^{er} semestre 2020 et qu'elle encadreraient le début des discussions concernant les différentes initiatives.

Le Green Deal prévoit des actions ciblées relative au climat, au secteur énergétique, à l'industrie, à la mobilité, à l'alimentation et à la réduction de la pollution.

Suite page 2



Climat



L'UE a enregistré une réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre) de 23% entre 1990 et 2018. Toutefois, les mesures actuellement en vigueur ne permettraient de réaliser qu'une baisse de 60% d'ici 2050. Afin d'atteindre la neutralité climatique en 2050, la Commission européenne lancera donc plusieurs initiatives à court, moyen et long terme. Ainsi, un paquet de mesures dédiées au climat et un plan d'action pour atteindre une baisse

des émissions de GES de 50%, voire 55% en 2030 par rapport aux niveaux de 1990 seront adoptés entre 2020 et 2021. D'autre part, une nouvelle stratégie de l'UE en matière d'adaptation au changement climatique développera des instruments liés au changement climatique et à la prévention des risques.

Dans le cas où la différence des objectifs de réduction des GES se maintient entre l'UE et le reste du monde, la Commission préparera un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières pour certains secteurs afin de lutter contre la fuite carbone. Ainsi les prix des importations devraient refléter, en accord avec les règles de l'OMC, l'impact carbone des produits importés.

Energie



La production et la consommation d'énergie représentent plus des 3/4 des émissions de GES de l'UE. Pour rendre le secteur de l'énergie plus durable, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables au détriment du charbon doivent être des priorités tout en assurant un approvisionnement sûr et abordable pour tous.

Le Green deal tend à renforcer les mesures en vigueur concernant l'Union de l'Energie et à mettre en place de nouvelles initiatives telles que le développement des énergies renouvelables notamment de la production éolienne en mer, la décarbonation du marché du gaz, l'intégration intelligente des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans l'ensemble des secteurs économiques de l'UE et le développement d'infrastructures énergétiques intelligentes basées sur des technologies innovantes.

La Commission européenne accompagnera également les États membres dans la lutte contre la précarité énergétique en publiant en 2020 des orientations liées à la réduction des factures énergétiques pour les ménages.

Industrie



Partant du constat qu'il faut 25 ans pour opérer une transition vers un secteur industriel propre et circulaire, la Commission européenne prévoit d'adopter en mars 2020 2 stratégies complémentaires.

Une stratégie industrielle intégrant les objectifs de croissance durable et de développement du numérique qui s'accompagnera de la publication de plusieurs propositions de la Commission européenne dès 2020 permettant la décarbonation des secteurs à forte intensité énergétique (sidérurgie, chimie, ciment), la mise en application commerciale de technologies de pointe ciblées (l'hydrogène, les piles à combustibles, les carburants de substitution propres, le stockage de l'énergie et le piégeage, l'utilisation et le stockage de CO₂), un approvisionnement sécurisé des matières premières durables et le développement d'un secteur numérique durable et respectueux de l'environnement.

Un nouveau plan d'action relatif à l'économie circulaire devrait approfondir les engagements pris dans [le plan d'action sur l'économie circulaire](#) adopté en 2015 et permettra notamment la lutte contre l'obsolescence programmée avec l'instauration d'un « droit à la réparation », la révision du modèle européen de collecte et de tri des déchets, la mise en place d'une politique de produits durables garantissant la réduction et la réutilisation des matériaux, la responsabilité élargie des producteurs et des actions ciblées sur des secteurs stratégiques (construction, textile, électronique, plastique).

Secteur de la construction



Afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments qui représentent 40% de la consommation d'énergie de l'UE et de réduire le coût de l'énergie pour les citoyens et les autorités publiques, l'UE et les États membres vont s'engager à mettre en place des outils pour accélérer la rénovation des bâtiments publics et privés à travers l'évaluation des stratégies de rénovation à long terme des États membres et des études liées à la possible intégration des émissions de bâtiments dans le système européen d'échange de quota d'émission. Par ailleurs, la révision du [règlement sur les produits de construction](#) permettra d'inclure les principes et outils liés au numérique et à l'économie circulaire pour une plus grande résilience climatique des bâtiments.

En parallèle, la Commission européenne lancera une nouvelle initiative centrée sur la rénovation et développant plusieurs outils tels que la création d'une plateforme, la mise en place d'instruments financiers innovants dédiés aux projets de rénovation et l'analyse des obstacles réglementaires au niveau national.

La mobilité



Le transport représente 25% des émissions de GES de l'UE, la Commission européenne prévoit ainsi plusieurs mesures pour réduire l'impact environnemental de ce secteur. Afin de renforcer la multimodalité, des mesures seront proposées pour augmenter et gérer la capacité des voies ferrées et fluviales tandis que les travaux sur le ciel unique européen seront relancés. La Commission soutiendra également la mise en place de systèmes et d'infrastructures intelligents visant à réduire les embouteillages et la pollution en milieu urbain. La tarification des modes de transports polluants sera envisagée dans le cadre de la directive sur la taxation de l'énergie pour supprimer les exemptions fiscales en faveur des carburants d'aviations et maritimes. La production et le déploiement de carburants de substitution fera également l'objet de plusieurs mesures dans le cadre du réseau transeuropéen de transport et des programmes de financement afin qu'à l'horizon 2025, 13 millions de véhicules à émissions nulles ou faibles soient présents sur le territoire européen. Afin de réduire la pollution des transports dans les villes, plusieurs mesures seront combinées pour impacter la mobilité dans son ensemble à travers notamment la révision des [normes d'émissions de CO2 applicables aux voitures et véhicules légers](#), la réglementation de l'accès des navires les plus polluants aux ports européens et l'utilisation obligatoire pour les navires de l'alimentation électrique à quai et la lutte contre les émissions de GES par les avions et infrastructures aéroportuaires.

« De la ferme à la table »



Au printemps 2020, la Commission européenne présentera sa stratégie relative au système alimentaire dans l'UE « de la ferme à la table ». Cette stratégie concernera l'ensemble de la chaîne alimentaire afin d'en faire un système plus durable via 3 volets d'actions:

Concernant l'agriculture et la pêche, le Green deal soutient la volonté affichée dans les [propositions](#) de la Commission européenne de dédier 40% de la politique agricole commune et 30% de la politique de la pêche aux actions en faveur du climat lors de la programmation 2021-2027. De fait, les plans stratégiques nationaux en faveur de l'agriculture devront inclure le développement des pratiques durables dont notamment l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'agroforesterie, des produits de la mer durables et des normes plus respectueuses du bien-être animal. La Commission encadrera le dialogue entre parties prenantes de l'UE afin de réduire l'usage des pesticides chimiques, des engrais et des antibiotiques dans l'agriculture et soutenir l'innovation dans ces domaines. En parallèle, des mesures législatives devraient permettre l'extension des surfaces allouées à l'agriculture biologique en Europe.

La transformation et la distribution des denrées alimentaires feront l'objet de plusieurs mesures destinées à réduire l'impact environnemental lié au transport, au stockage, à l'emballage et au gaspillage alimentaires. Le renforcement des contrôles permettra de mieux lutter contre la fraude alimentaire tandis que la recherche et l'innovation favoriseront l'élaboration de produits d'alimentation innovants.

Plusieurs initiatives législatives et des campagnes d'information relatives à la consommation alimentaire saine, abordable et durable seront lancées par la Commission européenne qui souhaite garantir une meilleure information des consommateurs sur les aliments afin de lutter contre l'obésité et les maladies.

Ecosystème et biodiversité



Afin de préserver et de rétablir les écosystèmes et la biodiversité au niveau européen et mondial, la Commission européenne prévoit la mise en place de plusieurs stratégies thématiques avec l'objectif de les appliquer de manière étendue au niveau des instances internationales de l'ONU.

La stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 présentera un ensemble de mesures concernant l'extension des territoires terrestres et maritimes protégés dans le cadre de [Natura 2000](#), le renforcement de la coopération transfrontière pour la protection de ces zones, la restauration des systèmes écologiques dégradés, le verdissement des villes européennes et l'augmentation de la biodiversité en milieu urbain ainsi que des financements dédiés à ces objectifs. Une nouvelle stratégie pour les forêts et le secteur forestier en 2020 encouragera le boisement, la préservation et la restauration des forêts en Europe. L'économie bleue durable sera soutenue de manière à réduire la pression exercée sur les ressources terrestres en améliorant l'utilisation durable des ressources aquatiques et marines dans l'alimentation ou les énergies renouvelables notamment, tout en garantissant des océans sains et résilients.

AGENDA

15 janvier : Conférence « Hydrogène pour l'action climatique : soutenir le développement industriel à grande échelle de projets d'hydrogène vert à travers un IPCEI » organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Plus d'informations [ici](#)

23 janvier : Conférence sur « La mobilité urbaine durable : Comment sortir les gens de leurs voitures ? » organisée par le Comité des régions, Bruxelles
Plus d'informations [ici](#)

28 janvier : Conférence sur « Les règles fiscales en Europe : conception et application » organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Plus d'informations [ici](#)

30 janvier : Journée d'information Erasmus+ Sport organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Plus d'informations [ici](#)

30 janvier : Forum des villes 2020 organisée par la Commission européenne, Porto (Portugal)
Plus d'informations [ici](#)

30-31 janvier : Conférence européenne sur « L'égalité des genres : participation des femmes au marché du travail - un bénéfice pour la société ! » organisée par la présidence croate du Conseil, Zagreb (Croatie) - Plus d'informations [ici](#)

4 février : Conférence internationale sur les forêts pour la biodiversité et le changement climatique organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Plus d'informations [ici](#)

4 février : Journée Blue Invest organisée par la Commission européenne, Bruxelles - Plus d'informations [ici](#)

6 février : Conférence « Impliquer les citoyens dans la bonne gouvernance de la politique de cohésion » organisée par la Commission européenne, Francfort (Allemagne) - Plus d'informations [ici](#)

18 février : Séminaire d'information sur l'Initiative citoyenne européenne organisé par la Commission européenne, Paris - Plus d'informations [ici](#)

30-31 mars : Conférence « AUTOTRAC 2020 : A quoi ressembleront les transports routiers du futur ? » organisée par la Commission européenne, Ispra (Italie)
Plus d'informations [ici](#)

Pollution



Pour favoriser un environnement sans substances toxiques, le Green deal prévoit des initiatives complémentaires. Une stratégie relative aux produits chimiques permettra d'assurer une meilleure protection de la santé et de l'environnement tout en favorisant la promotion de solutions de substitution innovantes et la recherche relatives aux perturbateurs endocriniens et aux diverses substances présentes dans les produits y compris ceux importés. Un plan d'action « zéro pollution » pour l'air, l'eau et les sols visera à lutter contre la pollution liée aux ruissellements urbains et aux sources de pollutions nouvelles et/ou toxiques (microplastiques, pharmacie, chimie, etc.), à réviser les normes en matière de qualité de l'air et à protéger et rétablir la biodiversité dans les milieux marins et aquatiques permettant ainsi de mieux lutter contre le risque d'inondations.

Le Green deal se traduira également au niveau des relations extérieures de l'UE et permettra à l'Europe de défendre ces objectifs dans le cadre des instances de négociations internationales sur le climat, des Nations Unies, des G20 et G7 ou des accords commerciaux qui la lie déjà à de nombreuses régions du monde.

Pour réaliser les ambitions du Green deal à l'horizon 2030, la Commission européenne a évalué les besoins en investissements supplémentaires à 260 milliards d'€. Pour mobiliser ces fonds, le Green deal pourra s'appuyer sur les différents programmes de financement de l'UE ainsi que sur de nouveaux instruments financiers prévus dans le cadre d'Invest EU. L'ensemble des réglementations de l'UE devront par ailleurs s'aligner sur les objectifs du Green deal ou pour le moins respecter le serment vert de « ne pas nuire » à ces objectifs à travers l'ensemble des nouvelles initiatives législatives.

Plus d'infos : [ici](#)

Brèves / Nutizie

Au cœur de l'actualité de l'UE

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Eurobaromètre sur la Zone €



Selon une [enquête Eurobaromètre](#) sur la zone € récemment publiée, plus de 75% des personnes interrogées estiment que l'€ est bénéfique pour l'UE. Depuis la mise en circulation des pièces et des billets en € en 2002, c'est le niveau de soutien le plus important jamais enregistré. Ainsi, sur le panel de 17.500 personnes des 19 pays de la zone € interrogées, 80% d'entre elles estiment que l'€ facilite leur vie, notamment dans les activités commerciales transfrontières, la comparaison des prix et les achats dans d'autres pays. Une large majorité d'entre elles est aussi d'avis que l'€ a simplifié les déplacements et baissé leurs coûts. 65% des personnes interrogées se déclarent également en faveur de la suppression des pièces d'1 et 2 cents, jugées peu pratiques. Cette idée, qui passe par l'obligation d'arrondir aux 5 cents les plus proches, le prix final des achats remporte une forte adhésion dans 16 des 19 pays de la zone € (Le Portugal, la Lettonie et la Grèce se prononçant contre). A noter également, que sur la coordination des politiques économiques, 69% des personnes interrogées estiment qu'il faut la renforcer, contre 7% d'entre elles.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Pour une PAC après 2020 plus simple et plus verte

L'Allemagne, l'Espagne et la France ont adopté fin décembre [une déclaration commune](#) pour une PAC après 2020 ambitieuse qui assurera la viabilité économique des exploitations agricoles et des zones rurales et répondra aux attentes de la société européenne, notamment sur les enjeux environnementaux. Le budget alloué à la future PAC devra être à la hauteur de ses enjeux. Les trois États membres indiquent également qu'ils soutiennent la proposition de la Commission sur l'architecture verte, qui permettra d'apporter un soutien adapté aux agriculteurs pour mettre en œuvre la transition vers des systèmes de production plus durables, en vue d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Ils se déclarent également en faveur de la conditionnalité renforcée et de l'éco-régime obligatoire et demandent que la transition environnementale se déroule dans un cadre européen basé sur des règles communes, afin d'éviter toutes distorsions de concurrence. Enfin, ils souhaitent une PAC simplifiée pour assurer une mise en œuvre efficace pour les bénéficiaires, les États membres, les Länder, les Communautés autonomes et les Régions et plus compréhensible pour les citoyens.

CONCURRENCE

Approbation d'une aide d'État pour un projet paneuropéen de recherche et d'innovation dans le domaine des batteries

La CE a autorisé une aide d'État conjointe de 7 États membres (Allemagne, Belgique, Finlande, France, Italie, Pologne et Suède) d'un montant de 3,2 milliards d'€ à un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) visant à soutenir la recherche et l'innovation dans le secteur prioritaire européen commun des batteries. Ce projet comptera 17 participants directs, principalement des acteurs industriels qui collaboreront ensemble et avec plus de 70 partenaires externes. L'enveloppe totale de l'aide de 3,2 milliards d'€ sera répartie entre les États membres participants de la façon suivante : 1,25 milliards d'€ de l'Allemagne, 80 millions d'€ de la Belgique, 30 millions d'€ de la Finlande, 960 millions d'€ de la France, 570 millions d'€ de l'Italie, 240 millions de la Pologne et 50 millions d'€ de la Suède. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre plus général de l'initiative [«European Battery Alliance»](#) lancée par la Commission européenne en 2017 et le plan d'action stratégique pour les batteries de mai 2018, soutient le développement de technologies hautement innovantes et durables pour les batteries Li-ion - à électrolyte liquide et à semi-conducteurs - qui ont une durée de vie plus longue, se rechargent plus rapidement et sont plus sûres et respectueuses de l'environnement que les batteries actuelles. Le projet comprend des activités de recherche et de développement visant à améliorer la durabilité environnementale sur l'ensemble de la chaîne de valeur des batteries, dans 4 domaines spécifiques : les matières premières et les matériaux avancés, les cellules et modules, les systèmes de batteries, les cellules et modules, les systèmes de batteries, la réaffectation, le recyclage et le raffinage.

La Commission autorise l'aide de 3,2 milliards € de sept États membres pour un projet d'intérêt européen commun pour **la chaîne de valeur des batteries**

Matières premières et matériaux avancés	Cellules et modules	Systèmes de batteries	Réaffectation, recyclage et raffinage
BASF  	ACC  	BMW 	BASF  
Eneris 	BMW 	Endurance 	Endurance 
Keliber 	Endurance 	Enel X 	Elemental 
Nanocyl 	Eneris 	Eneris 	Eneris 
Solvay    	FAAM 	Kaitek 	FAAM 
Terrafame 	SEEL 	SEEL 	Fortum 
Umicore  	VARTA 		SEEL 
			Umicore  

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Les capitales européennes de la culture 2020



Les 2 capitales européennes de la culture sont pour 2020 les villes de Rijeka en Croatie et de Galway en Irlande. Rijeka, a pris pour slogan « *Le port de la diversité* » et les activités organisées seront centrées sur les thèmes de l'eau et de la migration. Galway a quant à elle retenu comme slogan « *Let the magic in* » et célébrera les langues, la littérature, les paysages, la migration et la pluie comme source d'inspiration artistique. A noter qu'en 2021, les capitales européennes de la culture seront Timisoara en Roumanie, Éleusis en Grèce et Novi Sad en Serbie et en 2022 Esch au Luxembourg et Kaunas en Lituanie.

Plus d'infos : <https://rijeka2020.eu> et <https://galway2020.ie/>

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

Focus sur l'égalité des genres



La Commission européenne vient d'annoncer la présentation fin février d'un paquet sur l'égalité des genres, comprenant notamment des mesures obligatoires sur la transparence des salaires et une stratégie pour une approche coordonnée de l'UE dans plusieurs domaines comme les nouvelles formes d'emploi, l'intelligence artificielle et la violence en ligne. En parallèle, la présidence croate du Conseil organisera une conférence le 30 janvier prochain à Zagreb qui traitera des obstacles existants à la participation des femmes sur le marché du travail (voir rubrique « Agenda »).

ÉNERGIE

La semaine de l'énergie durable - 23-25 juin 2020



Organisée à Bruxelles par la Commission européenne du 23 au 25 juin prochain, la 15^{ème} édition de la Semaine européenne de l'énergie accueillera un village permettant aux acteurs institutionnels, privés et publics du secteur de l'énergie de se rencontrer et d'échanger autour de différents stands thématiques. Dès le 14 janvier, un appel à propositions sera lancé pour l'organisation d'activités au sein du [village](#).

Plusieurs sessions seront également organisées en parallèle par la Commission européenne et les différentes parties prenantes se tiendront à Bruxelles. Les organisations souhaitant monter une conférence à Bruxelles dans le cadre de cette semaine thématique peuvent postuler jusqu'au [20 janvier ici](#). Ces sessions doivent regrouper un minimum de 2 partenaires et permettre des échanges liés à la politique énergétique de l'UE ainsi qu'aux objectifs liés à la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique des États membres et de l'UE, aux objectifs d'efficacité énergétique et aux réductions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et 2050. Plus d'informations sur le processus de sélection des candidatures [ici](#).

Des prix seront décernés à cette occasion afin d'honorer les projets et idées centrées sur les énergies durables, propres et renouvelables. Ces prix comporteront 3 catégories : l'engagement à travers la mise en place d'activités à haute valeur sociale, l'innovation et les projets menés par des jeunes de - 30 ans. Les porteurs de projets peuvent déposer leur candidature pour un prix jusqu'au 27 janvier [ici](#).

Au niveau local, les différents acteurs peuvent organiser des Journées de l'énergie. Il s'agit d'activités et d'événements organisés par des organisations locales publiques et privées à travers l'Europe pour promouvoir l'énergie propre et l'efficacité énergétique et doivent répondre à plusieurs critères tels que le calendrier (mai ou juin 2020), la localisation géographique (dans une région de l'UE), ne pas poursuivre de but lucratif et attirer un minimum de 10 personnes. Pour enregistrer une Journée de l'Énergie, il est nécessaire de remplir ce [formulaire en ligne](#).

Plus d'infos : voir la rubrique « Appels à propositions »

Les îles de l'UE comme moteur de la transition énergétique



La Croatie qui compte un archipel de plus d'1 millier d'îles a inscrit dans son [programme](#) de travail sa volonté de renforcer le rôle des îles dans la transition vers une énergie plus propre. S'appuyant sur une disposition de la [déclaration politique](#) « Une énergie propre pour les îles de l'UE » signée à la Vallette en mai 2017 par 14 États membres (France, Allemagne, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Malte, Portugal et Suède), la Présidence croate œuvrera à l'adoption d'un cadre à long terme à destination des îles.

Ce cadre devrait permettre de mettre en œuvre des projets évolutifs et duplicables grâce à une assistance technique de l'UE et à des financements en provenance du secteur privé et des programmes européens de manière à accélérer une transition vers une énergie propre pour toutes les îles de l'UE. Ces projets devront permettre d'une part de réduire la dépendance des îles aux énergies fossiles et aux importations d'énergies et d'autre part d'exploiter le potentiel géographique, climatique et naturel des îles pour développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermique, éolien, marine) et des systèmes énergétiques modernes et innovants.

La Croatie compte étendre l'ambition de cette déclaration en mettant en place de nouveaux instruments de financements et en s'efforçant d'apporter solutions taillées sur mesure pour les différentes régions. Les îles pourraient ainsi constituer un moteur pour l'ensemble de l'UE en matière de transition énergétique.

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Les priorités de la Présidence croate du Conseil de l'UE



Depuis le 1^{er} janvier, la Croatie assure la présidence de Conseil de l'UE pour 6 mois jusqu'au 30 juin 2020. C'est une première pour cet État membre qui est le dernier entrant dans l'UE. Son objectif sera la défense [d'une Europe forte dans un monde de défis](#) liés au développement économique, à l'urgence climatique, aux migrations, aux populismes ou à la désinformation. Durant ce semestre, la présidence croate défendra 4 priorités :

- Une Europe qui se développe, afin d'atteindre un développement équilibré et durable de l'UE et de ses États membres, de renforcer la compétitivité et les compétences des territoires, de lutter contre le changement climatique et protéger l'environnement, et de garantir une société plus dynamique ;
- Une Europe qui unit, en assurant une connectivité renforcée des infrastructures, un espace européen unique des transports, un marché intégré de l'énergie, des infrastructures de données de haute qualité et sécurisées et des liens renforcés entre les citoyens de l'Union ;
- Une Europe qui protège, avec le renforcement de la sécurité intérieure de l'UE, la mise en œuvre d'une politique migratoire compréhensive et durable et la protection de la démocratie et des libertés ;
- Une Europe qui rayonne, visant à positionner l'UE comme un acteur international de 1^{er} plan, à renforcer sa capacité de réaction en situation de crises et à garantir le progrès et la stabilité de la région de l'Europe du Sud-Est.

Plus d'info : <https://eu2020.hr/>

Eurobaromètre : les priorités politiques des citoyens européens



L'édition [Eurobaromètre Standard de l'Automne 2019](#) présente l'évolution de l'opinion publique des États membres de l'UE et de 5 pays candidats (Albanie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie et Turquie). D'après les résultats présentés, la confiance des européens envers l'UE reste stable : 43% soit seulement 1% de moins qu'au printemps 2019 et s'avère supérieure à la confiance portée aux institutions gouvernementales et parlementaires nationales qui s'élève à 34% en moyenne. Avec 32%, la France fait partie des États membres avec le plus bas niveau de confiance en ses institutions.

Cette enquête a également permis de lister les priorités politiques pour les citoyens européens. Ainsi, l'immigration reste selon les européens l'enjeu politique le plus important avec 24% des votes, soit son niveau le plus bas depuis 2014. Le climat et l'environnement sont en hausse dans la perception des citoyens concernant les enjeux majeurs de l'UE. Ainsi, le changement climatique est considéré par près du quart des européens comme le 2nd enjeu le plus mentionné tandis que l'environnement atteint la 6^{ème} place. La situation économique, les finances publiques et le terrorisme arrivent en 3^{ème} et 4^{ème} position en termes d'enjeux pour l'opinion publique.

Au niveau national, la santé et la sécurité sociale sont considérées comme la 1^{ère} des priorités (23%) tandis que l'énergie, l'environnement et le changement climatique (21%) arrivent en 2nde position et le chômage (20%) en 3^{ème} position.

Mouvements au sein de la Commission européenne

Deux nouvelles directions générales ont vu le jour au sein de la Commission européenne le 1^{er} janvier dernier. Il s'agit de la DG « Appui aux réformes structurelles » (REFORM) et de la DG « Industrie de défense et Espace » (DEFIS). C'est le néerlandais Martinus VERWEY qui prendra la tête de la DG REFORM et le finlandais, Timo PESONEN celle de la DG DEFIS. En parallèle, deux nouveaux directeurs généraux français ont pris leurs fonctions le 1^{er} janvier. Il s'agit de Monique PARIAT, qui jusqu'ici était à la DG Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, qui prend la tête de la DG Migration et affaires intérieures, et d'Olivier GUERSENT, précédemment à la DG Stabilité financière, qui devient le directeur général de la DG Concurrence.

Election de la Médiatrice de l'UE



A l'issue d'un 3^{ème} tour serré, l'Irlandaise Emily O'REILLY a été réélue par le Parlement européen, le 18 décembre dernier, au poste de médiateur de l'UE pour un nouveau mandat de 5 ans. Emily O'REILLY, qui a obtenu 320 voix face à la Franco-Estonienne Julia LAFFRANQUE (280 voix) sur 600 suffrages exprimés, a déclaré à l'issue du scrutin : « *Au cours des 5 prochaines années, je contribuerai à faire en sorte que l'UE maintienne les normes les plus élevées en matière d'administration, de transparence et d'éthique* ».

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

FESI : Publication du rapport stratégique 2019

Dans son [rapport 2019](#) sur la mise en œuvre des Fonds structurels et d'investissement, la Commission souligne que les taux de dépenses progressent trop lentement et sont à un niveau trop faible (33% en 2019 contre 28% en 2018). La Commission estime que la principale raison de ce retard est le passage à la règle « N+3 », qui fixe un délai maximal de 3 ans pour dépenser les fonds et qui a remplacé la règle « N+2 » en vigueur durant les cycles budgétaires précédents : « *Conjuguée aux processus annuels d'apurement des comptes et de clôture partielle, qui ont entraîné une prudence excessive par rapport aux risques de correction financière nette, la règle du « N+3 » a sensiblement contribué au faible niveau des paiements versés aux États membres en provenance du budget de l'UE* ».

Appels à propositions / Chjama à pruposta

Liste des appels à proposition européens en cours

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Capitale européenne de la Jeunesse 2023](#) - Échéance : 12/1/2020

EACEA 29/2019 - [Soutien aux fonds de coproduction internationale](#) - Échéance : 15/01/2020

EACEA/18/2019 - [Soutien au développement de contenus audiovisuels](#) - Échéance : 04/02/2020

EAC/30/2019 - [Prix Jan Amos Comenius pour un enseignement de qualité sur l'Union européenne](#)

Échéance : 06/02/2020

EACEA/27/2019 - [Soutien à l'accès au marché 2020](#) - Échéance : 06/02/2020

EACEA/19/2019 - [Soutien au développement des Jeux Videos Européens 2020](#) - Échéance : 12/02/2020

EACEA 33/2019 - [Soutien à la réforme des politiques « Centres d'excellence »](#) - Échéance : 20/02/2020

EACEA/34/2019 - [Soutien à la réforme des politiques « Inclusion sociale et valeurs communes »](#)

Échéance : 26/02/2020

EACEA25/2019 - [Soutien à l'éducation cinématographique](#) - Échéance : 12/03/2020

EACEA/24/2019 - [Réseaux de cinéma 2020](#) - Échéance : 28/05/2020

EACEA/23/2019 - [Promotion des œuvres audiovisuelles en ligne 2020](#) - Échéance : 07/04/2020

EACEA/26/2019 - [Soutien aux festivals 2020](#) - Échéance : 12/05/2020

EACEA/22/2019 - [Soutien automatique aux agents de distribution et de vente 2020](#) - Échéance : 08/09/2020

L'Europe pour les citoyens - EACEA52/2019 - [subventions aux actions 2020](#)

Travail de mémoire européen - [Projets relatifs au travail de mémoire européen](#) - Échéance : 4/02/2020

Engagement démocratique et participation civique

[Jumelage de ville](#) - Échéance : 4/02/2020 et 1/09/2020

[Réseaux de ville](#) - Échéance : 3/03/2020 et 1/09/2020

[Projets de la société civile](#) - Échéance : 1/09/2020

Erasmus + - EAC/A02/2019 - [Erasmus + 2020](#)

Action clé n° 1 (AC 1) - Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation

Mobilité des individus dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse - Échéances : 5/02/2020 ; 30/04/2020 ; 1/10/2020

Masters communs [Erasmus Mundus](#) - Échéance : 13/02/2020

Action clé n° 2 (AC 2) - Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

Échéances : 5/02/2020 ; 24/03/2020 ; 30/04/2020 ; 1/10/2020

[Universités européennes](#) - Échéance : 26/02/2020

[Alliances de la connaissance](#) - Échéance : 26/02/2020

Alliances sectorielles pour les compétences - Échéance : 26/02/2020

[Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur 2020](#) - Échéance: 5/02/2020

Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse
Échéance: 5/02/2020

Action clé n°3 (AC3) - Soutien à la réforme des politiques

Projets « dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse » - Échéances : 5/02/2020 ; 30/04/2020 ; 1/10/2020

EACEA/33/2019 - [Centres de formation d'excellence](#)

Échéance : 20/02/2020

EACEA/34/2019 - [Inclusion sociale et valeurs communes : la contribution dans le domaine de l'éducation et de la formation](#) - Échéance : 25/2/2020

[Expérimentations de politique européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation menées par des autorités publiques de haut niveau](#)

Échéance : 21/04/2020

Activités [Jean Monnet](#) - Chaires, modules, centres d'excellence, soutien aux associations, réseaux, projets - Échéance: 20/02/2020

Sport

[Partenariats collaboratifs, partenariats collaboratifs à petite échelle et manifestations sportives européennes à but non lucratif](#)

Échéance: 2/04/2020

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

VP/2019/015 - [Actions visant à stimuler le développement des marchés financiers pour les entreprises sociales](#) - Échéance : 31/03/2020

ÉNERGIE

[Organisation d'une session pour la Semaine européenne de l'énergie durable](#)

Échéance: 20/01/2020

[Prix européen de l'énergie durable](#) - Échéance: 27/01/2020

[Journée de l'énergie](#) (local) - Échéance: juin 2020

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

AAL-Prize - [3^{ème} Prix du vieillissement intelligent](#) - Échéance: 26/02/2020

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

2019_CEF_TransportMAP - [MIE : transport 2019](#) - Échéance : 26/02/2020

CEF_Blending_Facility - [MIE Transport : Blending Facility](#)

Échéances : 14/02/2020 ; 15/05/2020 ; 28/08/2020 ; 13/11/2020 ; 15/02/2021

CONSULTATIONS PUBLIQUES

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Évaluation des dispositions européennes pour la qualité alimentaire](#)

Échéance: : 27/01/2020

[Évaluation des règles d'étiquetage d'origine pour la viande](#)

Échéance: : 02/03/2020

CONCURRENCE

[Évaluation des règles de concurrence de l'UE sur les accords horizontaux entre entreprises](#)

Échéance: : 12/02/2020

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Évaluation du soutien du Fonds social européen à l'éducation](#)

Échéance: : 24/02/2020

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Évaluation de la stratégie antidrogue de l'UE 2013-2020](#)

Échéance: : 04/02/2020

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Etiquetage des substances parfumantes allergènes](#)

Échéance: : 04/02/2020

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

[Évaluation des règles de l'UE de notification des incidents liés à la sécurité dans l'aviation](#)

Échéance: : 30/01/2020

[Évaluation du réseau de fret ferroviaire de l'UE pour la période 2010-2019](#)

Échéance: : 3/02/2020

RECHERCHE ET INNOVATION

Actions Marie Curie

MSCA-RISE-2020 - [Echanges de personnel de recherche et innovation](#) - Échéance: 2/04/2020

Bioéconomie

H2020-SFS-2018-2020 - [Sécurité alimentaire durable](#) (1 étape) - Échéance: 22/01/2020

H2020-SFS-2018-2020 - [Sécurité alimentaire durable](#) (2 étapes) - Échéance: 22/01/2020

H2020-RUR-2018-2020 - [Renaissance rurale](#) (1 étape) - Échéance: 22/01/2020

H2020-RUR-2018-2020 - [Renaissance rurale](#) (2 étapes) - Échéance: 22/01/2020

H2020-FNR-2018-2020 - [Aliments et Ressources Naturelles](#) (1 étape) - Échéance: 22/01/2020

H2020-FNR-2018-2020 - [Aliments et Ressources Naturelles](#) (2 étapes) - Échéance: 22/01/2020

2020-BG-2018-2020 - [Croissance bleue](#) (1 étape) - Échéance: 22/01/2020

2020-BG-2018-2020 - [Croissance bleue](#) (2 étapes) - Échéance: 22/01/2020

Économie bleue

EMFF-2019 - [Blue Invest : investir dans l'innovation bleue](#) - Échéance: 27/02/2020

Energie

LC-SC3-EC-3-2020 - [Sensibilisation des consommateurs et réponse à la demande](#) - Échéance: 29/01/2020

LC-SC3-ES-3-2018-2020 - [Systèmes d'énergie locale intégrée \(îlots énergétiques\)](#) - Échéance: 29/01/2020

LC-SC3-ES-4-2018-2020 - [Décarbonisation des systèmes énergétiques des îles](#) - Échéance: 29/01/2020

LC-SC3-ES-5-2018-2020 - [Consommateurs TSO - DSO : Démonstrations à grande échelle de services de réseaux électriques innovants à la demande, stockage et production à petite échelle](#) - Échéance: 29/01/2020

LC-SC3-ES-10-2020 - [réseau hybride CC-CA/CC pour l'utilisation maximale, modulaire et optimisé des énergies renouvelables](#) - Échéance: 29/01/2020

LC-SC3-ES-11-2020 - [Aide à la transition énergétique des îles](#) - Échéance: 29/01/2020

LC-SC3-ES-12-2020 - [Systèmes d'énergie locale intégrée \(îlots énergétiques\) : Coopération internationale avec l'Inde](#) - Échéance: 29/01/2020

LC-SC3-RES-10-2020 - [Approvisionnement pré-commercial d'un fournisseur d'énergie 100% renouvelable](#) - Échéance: 26/03/2020

LC-SC3-JA-5-2020 - [Partenariat à long terme entre l'Union européenne et l'Afrique pour la promotion de la recherche et l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables](#) - Échéance: 26/03/2020

Infrastructures de recherche

INFRA-SUPP-02-2020 - [étude de design](#) - Échéance: 17/03/2020

INFRA-INNOV-03-2020 - [Plateforme de co-innovation liées aux technologies d'infrastructures de recherche](#) - Échéance: 17/03/2020

INFRA-INNOV-04-2020 - [Pilotes d'innovation](#) - Échéance: 17/03/2020

INFRA-IA-02-2020 - [Activités d'intégration pour les communautés débutantes](#) - Échéance: 17/03/2020

INFRA-IA-03-2020 - [Pilote pour un nouveau modèle d'activités d'intégration](#) - Échéance: 17/03/2020

PME

H2020-EIC-SMEINST-2018-2020 - [Instrument PME \(phase 1\)](#)

Échéances: 12/02/2020, 06/05/2020, 02/09/2020, 04/11/2020

H2020-EIC-SMEINST-2018-2020 - [Instrument PME \(phase 2\)](#)

Échéances: 18/03/2020, 19/05/2020, 07/10/2020

Science avec et pour la Société

SwafS-01-2018-2019-2020 - [Scolarité ouverte et collaboration sur l'enseignement des sciences](#)

Échéance: 15/04/2020

SwafS-08-2019-2020 - [Besoins d'innovation en recherche et formation professionnelle dans les programmes de doctorat](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-09-2018-2019-2020 - [Aider les organismes de recherche à mettre en œuvre des plans pour l'égalité des sexes](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-14-2018-2019-2020 - [Soutenir le développement de la recherche et de l'innovation responsables territoriales](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-19-2018-2019-2020 - [Bilan et réexamen du rôle de la communication scientifique](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-23-2020 - [Ancrer l'IRR dans la société en mettant l'accent sur la science citoyenne](#)

Échéance: 15/04/2020

SwafS-24-2020 - [Enseignement des sciences en dehors de la salle de classe](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-25-2020 - [Violence basée sur le genre, y compris le harcèlement sexuel dans les organismes de recherche et les universités](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-26-2020 - [Innovateurs du futur: combler l'écart entre les sexes](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-27-2020 - [Science citoyenne pratique et innovation frugale](#) - Échéance: 15/04/2020

SwafS-28-2020 - [L'éthique des organoïdes](#) - Échéance: 15/04/2020
SwafS-29-2020 - [L'éthique des technologies à fort impact socio-économique](#) - Échéance: 15/04/2020
SwafS-30-2020 - [Une science ouverte responsable: une perspective d'éthique et d'intégrité](#)
Échéance: 15/04/2020
SwafS-31-2020 - [Approche ascendante pour construire la base de connaissances](#) - Échéance: 15/04/2020

Sociétés inclusives

H2020-SC6-TRANSFORMATIONS-2020 - [Transformations socioéconomiques et culturelles dans le contexte de la 4^{ème} révolution industrielle](#) - Échéance: 12/03/2020
H2020-SC6-GOVERNANCE-2020 - [Gouvernance](#) - Échéance: 12/03/2020
H2020-SC6-MIGRATION-2020 - [Migration](#) - Échéance: 12/03/2020

Transports

H2020-MG-2018-2019-2020 - 2018-2020 - [Mobilité pour la croissance](#) - Échéance : 8/09/2020
Space-EICPrize-2019 - [Prix Horizon EIC pour le «lancement spatial européen à faible coût»](#)
Échéance : 1/6/2021

Technologies futures et émergentes (FET)

FETOPEN-01-2018-2019-2020 - [Open Challenging Current Thinking](#) - 13/05/2020

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

[Recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro](#)

[Rapport 2020 de la Commission sur le mécanisme d'alerte sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques](#)

AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

[Règlement du Conseil fixant, pour 2020, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques applicables en mer Méditerranée et en mer Noire](#)

[Proposition de règlement établissant un plan pluriannuel de gestion du thon rouge dans l'Atlantique Est et la mer Méditerranée et annexe](#)

[Règlement délégué \(UE\) 2020/4 de la Commission du 29 août 2019 modifiant le règlement délégué \(UE\) 2017/86 établissant un plan de rejets pour certaines pêcheries démersales dans la mer Méditerranée](#)

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Liste et description des fiches du code des pratiques œnologiques de l'OIV visées à l'article 3, paragraphe 2, du règlement délégué \(UE\) 2019/934](#)

[Règlement d'exécution \(UE\) 2019/2164 de la CE du 17 décembre 2019 modifiant le règlement \(CE\) no 889/2008 portant modalités d'application du règlement \(CE\) no 834/2007 du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques en ce qui concerne la production biologique, l'étiquetage et les contrôles](#)

[Rapport de la Commission sur l'application de l'article 45 du règlement \(UE\) n° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif aux actions d'information dans le domaine de la politique agricole commune](#)

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre des programmes apicoles](#)

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Résolution du Conseil de l'Union européenne et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la dimension culturelle du développement durable](#)

[Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la protection des enfants dans le sport](#)

[Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la lutte contre la corruption dans le sport](#)

[Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'animation socio-éducative dans le domaine numérique](#)

[Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'éducation et la formation des animateurs socio-éducatifs](#)

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Communication de la Commission sur la stratégie annuelle 2020 pour une croissance durable](#)

[Proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil accompagnant la communication de la Commission sur la stratégie annuelle 2020 pour une croissance durable](#)

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

[Rapport stratégique 2019 sur la mise en œuvre des Fonds structurels et d'investissement européens](#)

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

[Rapport de la Commission sur le réexamen du marché de l'itinérance](#)

[Conclusions du Conseil sur l'importance de la 5G pour l'économie européenne et sur la nécessité d'atténuer les risques pour la sécurité liés à la 5G](#)